

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU
CHAMP DES ALOUETTES DURANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN
CANIVEAU**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du lundi 25 février 2019, et jusqu'à la fin des travaux de
remplacement d'un caniveau,

**- la circulation sera alternée, réglée par panneaux, rue du champ des
Alouettes au niveau du n°6.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par les services techniques de
la Ville.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 11 février 2019.

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of David Valence written over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and the number '(88)'. The signature is a stylized cursive script.

David VALENCE